



Passion Faïence

Lettre d'information

N° 21 - Février 1996

Correspondance : CERHAME (A.M.F.), Boîte Postale 69 , 77873 - MONTEREAU cédex .

On parle de notre musée...

Le n° 5 de la revue *Restaurants & terroirs*, paru en décembre 95, a consacré deux pleines pages en couleurs à "Un musée de la fragilité à découvrir : la faïence de Montereau". Un grand merci à B. Lorieère et à Dan Barany-Laffin.

L'Hostellerie du Grand Cerf de Lorrez-le-Bocage, dirigée depuis 28 ans par M. et Mme Le Touche, vient d'adresser un feuillet publicitaire à plus de 700 groupes susceptibles de venir visiter le sud Seine-et-Marne. Ils ont pris l'initiative de décrire une dizaine de sites à visiter, dont le musée de la faïence de Montereau. Voilà un exemple à suivre !

Publications

ROSEN (Jean), "La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle, Histoire et technique". Edit. Errance, Paris, 1995. *L'auteur pose de sérieux jalons pour la recherche future : l'évolution de la faïence stannifère et le passage à la production de la faïence fine est parfaitement située dans son contexte socio-économique.* J.B.

BONTILLOT (Jacques), "A propos de tessons de faïence découverts à Montereau, de 1974 à 1994" dans *Provins et sa région* n° 149, 1995, pp.119-133. (Bull. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins).

Conférences

Samedi 2 mars, de 15 à 17 h, dans le cadre des *Samedis de l'Histoire* dont le thème 96 est *Histoire de tables et patrimoine culinaire*, conférence de Jacques Bontillot "Les services de table de Creil & Montereau" à la Direction des Archives et du Patrimoine de S. & M., 248 av. Charles Prieur à Dammarie-les-Lys.

Mardi 12 mars, conférence de Jacques Werren "Jules-Claude Ziegler (1804-1856) rénovateur du grès artistique en France", salle de la Mutualité Agricole, 11-13 av. Victor Hugo à Beauvais (organisée par nos amis du Groupe de Recherches et d'Etudes de la Céramique du Beauvaisis).

Communiqué

Nous avons reçu de la Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musée, dont le CERHAME est membre, l'article suivant, déjà publié dans le *Journal des Arts*, n° 18, octobre 1995 sous le titre original « Annick Bourlet : amis des musées, Etat d'alerte ». On comprendra donc que le titre ci-dessous est de notre rédaction.

Les amis des musées : clients privilégiés ou citoyens actifs ? Appel pour un partenariat réfléchi.

« Explorer la voie d'un partenariat », telle est la résolution prise à l'unanimité par le Conseil de la Fédération mondiale des Amis de Musées, à Londres, en juin 1995. Cette résolution souligne l'actualité, ainsi que l'importance, pour les Amis de Musées, d'être considérés officiellement comme des partenaires dans la communauté des musées.

Ce qui est une problématique internationale représente en France un vrai problème. Si, dans notre pays, le partenariat existe déjà souvent, localement, de personne à personne, à partir de l'amitié née entre un conservateur et les responsables d'une association d'Amis, il reste la plupart du temps conjoncturel. Cet état paralyse les perspectives d'action. C'est un gaspillage d'énergie qui peut aller jusqu'à un conflit d'objectifs, par ignorance ou méconnaissance réciproques. Et il est ressenti comme un refus, comme un manque de considération, comme une négation des missions du musée au service de l'homme.

La finalité du musée, ce ne sont pas les collections, mais l'homme à travers la découverte des collections. C'est la démocratisation culturelle fondée sur les musées qui a légitimé, dès le XIX^e siècle, leur rôle de conservation patrimoniale.

.../...

.../...

Le patrimoine est la propriété de tous les citoyens, et par notre vote, nous en confions la gestion à l'Etat ou aux collectivités locales. Ils ont eux-mêmes recours à la compétence des professionnels du musée.

Nous respectons ce processus ; il n'est pas question d'empiéter sur le terrain professionnel, sur la responsabilité du conservateur. Cependant, nous souhaitons pouvoir nous impliquer dans la vie du musée.

Quelles instances trouver ?

Ce partenariat s'exprime timidement à travers quelques conventions pouvoirs publics / associations, mais celles-ci succombent souvent à la tentation de ligoter l'association alors que, par définition, celle-ci doit préserver sa liberté, car c'est le bien le plus précieux qu'elle puisse mettre au service du musée.

Quelles instances trouver pour un partenariat plus institutionnalisé, moins soumis aux conjonctures de personnes et de circonstances ? La voie ne peut se dessiner qu'à travers un dialogue. Mais en France, nous ne l'avons pas encore trouvée, loin de là ! L'administration et les juridictions administratives renforcent sans cesse leur encadrement du tissu associatif.

Où est la subsidiarité ? : l'homme acteur de sa propre vie dans la solidarité, aussi loin que possible.

Une citoyenneté active.

Les Sociétés d'Amis de Musées sont heureuses de l'effort public entrepris pour les musées. Mais pourquoi devrait-il entraîner la passivité des citoyens ? Ne doivent-ils pas au contraire y répondre par une citoyenneté active et responsable ? Peut-on leur refuser de préférer le statut de citoyen responsable à celui de citoyen assisté ?

La Fédération nationale, avec 270 associations et 150.000 Amis de Musées, témoigne de son poids dans la vie du musée. *Trop souvent, on semble oublier notre rôle :*

** dans la création de musées ou leur enrichissement.*

** dans leur animation, car notre lien avec le musée passe d'abord par notre solidarité avec les publics,* devenus aujourd'hui une des responsabilités essentielles des professionnels du musée, et bien entendu la conservation, l'étude et l'enrichissement des collections, selon la définition de l'ICOM.

Cette responsabilité est aussi la nôtre ; nous sommes très bien placés pour cela, à plusieurs titres. Nous sommes nous-mêmes le public : nous avons pour nous le nombre. Pour quelques professionnels, et parfois pour un seul, nous sommes des dizaines, des centaines, à condition d'accroître le degré de responsabilité de chacun, ce à quoi nous nous attachons. Nous constituons un immense réseau ; il serait dommage de l'ignorer.

Les vrais Amis de Musées ne sont pas des utilisateurs du musée à des conditions privilégiées (entrée gratuite ou autres avantages matériels).

Ils ont beaucoup à offrir : une communication organisée, ou l'efficacité du bouche à oreille au service de la promotion du musée ; la création d'un climat chaleureux, propice à l'accueil ; et, bien sûr, une aide conjoncturelle si elle leur est demandée. Ils proposent des initiatives décidées de concert avec le musée, qui n'a pas toujours les possibilités d'explorer à son gré des voies nouvelles.

Les Amis constituent un public organisé, le seul avec lequel l'action pédagogique du musée peut se réaliser. Qu'entreprendre avec un public volatil ?

Public organisé qui se doit d'être aussi diversifié que possible : la recherche de nouveaux publics est devenue pour eux une démarche familière.

Soulignons par exemple le dynamisme des Jeunes, qui ont organisé le mois dernier, à Troyes, un colloque européen des Jeunes Amis de Musées.

** Enfin réduire le rôle des Amis de Musées en niant leur rôle de citoyen, c'est à terme tuer le patrimoine, car il y a une liaison évidente entre public visiteur et esprit de collection.* Entretien cet esprit est au moins aussi important que de faire la chasse aux budgets d'acquisition.

Dans les conseils d'administration.

Pour ce faire, les Amis de Musées doivent être pleinement associés à leur vie, jusque et y compris dans les conseils d'administration des établissements publics, et par un système de conventions large et innovateur.

Le ministre de la Culture appelait récemment à « substituer à une cohabitation douce des politiques culturelles - Etat, collectivités locales, associations - une politique de coordination volontariste ».

Puisse-t-il se faire entendre de son administration et ainsi contribuer aux efforts de son collègue « ministre de la Citoyenneté ». Ou alors, les politiques reconnaîtront que pour protéger les habitudes acquises, ils préfèrent les consommateurs passifs, les clients commerciaux, aux citoyens soucieux de contribuer à l'intérêt général.



Passion Faïence

Lettre d'information

N° 22 - Nov. 1996

Correspondance : CERHAME (A.M.F.), Boîte Postale 69, 77873 - MONTEREAU cédex.

Editorial en forme de constat, de bilan et de projets.

Certains d'entre vous se sont étonnés, à juste titre, de l'absence d'envoi de documentation depuis février 1996. Ayant été très occupés par l'étude de nouveaux statuts, adoptés en assemblée générale extraordinaire le 5 juin dernier, les bénévoles qui administrent l'association n'ont pas pu produire autre chose que des textes "administratifs" en cette fin d'exercice 1995-96. La production "scientifique" a tout de même été non négligeable puisque vous avez reçu deux numéros de *Passion Faïence* et douze *Fiches Documentaires*. Il est vrai que les envois groupés ont été essentiellement effectués l'hiver dernier, nous faisant ainsi réaliser, involontairement, des économies au niveau des frais postaux.

Vous recevrez, avec cette lettre d'information, le P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre dernier où la participation (contrairement aux années passées, et grâce au vote par correspondance) fut remarquable.

Un nouveau Conseil d'administration a été formé le même jour. Il est composé de : M. Patrick GOUGE, président ; Mme Madeleine MAILIER, vice-présidente ; Mme Annie LANTA, secrétaire ; M. Jacques BONTILLOT, trésorier ; MM. Albert DELBOSC et Jacky ROYER, administrateurs.

Conformément au projet d'activité adopté par l'assemblée générale, les nouveaux administrateurs ont pris, le 31/10/96, des décisions visant à améliorer, techniquement et administrativement, la gestion de l'association pour la faire progresser dans le domaine de l'édition et dans celui de la conservation des collections.

Autrement dit, les soubresauts qui ont quelque peu paralysé l'action de l'association depuis un an, peuvent être considérés comme des tressaillures. La pâte ayant été considérée de bonne qualité, une nouvelle formule d'email est à l'essai pour redonner au produit CERHAME sa réputation trentenaire.

L'avenir nous dira si le proverbe "les chiens aboient, la caravane passe" est encore d'actualité !

Une brillante conférence sur la faïence de Montereau

Salle comble en ce samedi 2 mars, aux Archives départementales de Seine-et-Marne à Dammarie-lès-Lys, pour écouter Jacques Bontillot, conservateur du Musée municipal de Montereau, nous parler des services de table fabriqués par la célèbre manufacture de faïence fine de Montereau, de la restauration aux années cinquante.

Ce fut un vrai plaisir : un texte bien préparé d'avance, d'excellentes diapositives montrant assiettes et pièces de forme brillamment colorées, et un public en or. Aux auditeurs habituels des samedis de l'histoire s'étaient joints des collectionneurs de Montereau coureurs de brocante, des amateurs qui ont hérité du service en Montereau de leur grand-mère, et des descendants d'ouvriers faïenciers. Apprenant que George Sand possédait à Nohant le service "aux fraises", et que la famille Monet usait quotidiennement à Giverny du service

"Japon", une assistante concluait pour ses voisins : "Mais moi, je mange tous les jours dans le service "aux œillets" » !

Nous avons reçu confirmation que les lettres imprimées au dos des assiettes étaient la marque des ouvriers, payés au nombre de pièces fabriquées à la journée et que le musée était en train de répertorier par ordinateur les marques de fabrique "Creil-Montereau" avec leur spécificité comme le nom des fabricants, ou le M de Montereau, ou la mention "Labrador" (qui se réfère à une qualité de terre).

Bref, l'histoire de cette manufacture qui a laissé tant de souvenirs est en train de s'écrire. Un véritable appel à témoin a été lancé : toute personne qui détiendrait de vieux catalogues ou connaîtrait des pages de publicité dans des revues anciennes, serait la bienvenue si elle communique ces précieux renseignements.

M.N. Grand-Mesnil

extrait du journal *La République de Seine & Marne*, 25/3/96.

Exposition

organisée par le
Groupe de Recherches et d'Etudes de la Céramique
du Beauvaisis

Les faïences d'Aumale et de Forges-les-Eaux au XIXe siècle

Exposition de 220 pièces,
ouverte du 19 septembre au 14 décembre

Attention, cette exposition, qui se tient dans les locaux de la Mutualité Agricole, 8 avenue Victor Hugo à Beauvais (Oise), est fermée le samedi et le dimanche. Elle est ouverte, aux jours et heures de bureau, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Dans la presse locale

Après avoir vanté le mérite de "La route de tous les arts", de Chailly-en-Bière à Montereau, dans son édition du 22/07/96, *La République de Seine & Marne* a consacré au musée de Montereau un article d'une demi-page, avec illustrations, dans son édition du 12/08/96.

On y apprend que le nombre de visiteurs (en groupes) a été en baisse au cours du 1er semestre de l'année et que les monterelais ne représentent plus que 2 % des visiteurs..

Infos diverses

Quelle est la mission du directeur des Musées de France ?

Les *Nouvelles du Musée d'Orsay* de nov.-déc. 1994 nous apprennent que Françoise Cachin, directeur dudit musée depuis son ouverture au public en 1986, a été nommée Directeur des Musées de France. Jusque là rien d'extraordinaire, mais la suite de l'article a retenu notre attention, car... la mission qui lui a été confiée par le ministre de la Culture consiste à "**participer à la restructuration et à la relance du marché de l'art français en améliorant et en complétant par de nouveaux dispositifs les moyens d'enrichissement des collections publiques et de protection des oeuvres d'art relevant du patrimoine national**".

Autorisation de reproduction d'oeuvres ou de photos d'oeuvres ?

La revue *Aladin* d'avril 1996 mentionnait une mesure prise par le Sénat, début mars, sur proposition du ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy : les commissaires-priseurs n'auront plus à solliciter l'autorisation de reproduire les oeuvres d'art figurant dans leurs catalogues de ventes. "*C'est dans la*

perspective de la réalisation du marché unique que ce rapprochement des législations des Etats a été entrepris, a expliqué le ministre. *Cela permettra de soutenir le marché de l'art national face à la concurrence internationale.*" Cela simplifiera aussi les démarches administratives, est-il encore précisé. Il semble que la loi de juillet 1992 sur le droit d'auteur subisse, de ce fait, sa première entorse... à moins que...

Le rêve armoricain.

L'Ami de Musée, n° 17, de juin 1996, nous apprend que les Amis du Musée de Pont-Aven ont, en 1994, aidé leur musée à hauteur de 317.179,75 F. Cette somme se répartit en acquisition d'oeuvres d'art pour 94.000 F, achat de livres et documentation pour 30.300 F, dépliant du musée : 14.900 F, réceptions mécènes, conservateurs, donateurs, déjeuner de presse à Paris : 13.400 F, assurance d'un tableau de Gauguin : 128.500 F, participation aux travaux d'agrandissement du centre de documentation : 36.000 F. Les crédits d'achat de documentation n'ont rien d'exceptionnels à Pont-Aven, car ils ont été reconduits pour 30.000 F en 1995. On croit rêver !

Le courrier de nos lecteurs

Montereau, le 27 Juillet 1996

A Monsieur le Conservateur,

L'accueil chaleureux de Mme Durand est un point important de la découverte de votre musée qui est l'application de l'adage que "la véritable générosité envers l'avenir consiste à tout offrir au présent".

Par ses conseils, et les collections dont la présentation est vibrations sur vibrations, je ne peux que me sentir heureux et vous remercier de toute l'attention apportée et la joie qui demeure après une belle visite.

Bon courage et félicitations.

Daniel Augé, Versailles.

Bon courage pour toutes vos recherches. A chaque fois que j'ai un courrier de votre part je revois "la poule au blanc" servie dans la soupière FLORA, cadeau de mariage à mon arrière grand-mère née en 1850.

Souvenirs et ... émotion.

Mme Rebour, Provins

Nevers, le 2 octobre 1996

Fervent amateur de la faïence de Montereau, collectionneur débutant et modeste (plus avide d'apprendre que de spéculer sur d'hypothétiques valeurs marchandes), j'ai adhéré à l'association principalement pour son orientation vers les "amis de la faïence". En quelques années, un travail considérable a été réalisé avec peu de moyens et beaucoup d'enthousiasme et c'est toujours avec plaisir que l'on découvre les fiches documentaires, tel un feuilleton dont on attend les épisodes.

Quant au musée que j'ai eu l'occasion de visiter déjà une bonne dizaine de fois, il est tout simplement superbe et riche d'enseignements (et pourtant j'ai pas mal voyagé et connaît quelques musées célèbres tels que le British Museum, le V & A, l'Ariana...).

En faisant l'éloge de la section faïence, je ne mets pas "au placard" la section archéologique qui est à

l'origine du CERHAME. Toutefois, l'archéologie est une science très technique et très réglementée où il n'est pas permis à "tout le monde" de faire n'importe quoi...

En conclusion, je vous adresse ma cotisation (un petit peu arrondie) et dis oui à 100% pour l'activité faïence en approuvant totalement l'orientation du budget 1996-97 dans le domaine de l'édition (d'un fascicule faïence, bien entendu)...

D. Arliguy, Nevers

A propos des fiches documentaires :

Il est navrant qu'il n'existe pas quelque chose de similaire à Gien qui a été un centre faïencier important...

R. Renot, Crespières.

Réflexion d'un visiteur du musée, début Novembre :

"L'entrée ne paye pas de mine... mais alors... quelle surprise en gravissant les deux étages, après 1 h 30 de découvertes !"